Entre Anthoine le Vacher fils
de deffunct Anthoine le Vacher
et Vénée Voysné ses pere et
mere demandeur à ce que
la partye cy apres ayt a
le Verongnoistre a Vetraict
Lignaiger pour Vaison des
choses quil a acquises de
ladicte Voisné par contract
subiect a Vetraict Veren de
Monessart certaine presente
en personne d'une part, et
outre demandeur au proffict
et despends de son deffault
asisté de Mr Vénée Juge
son advocat et conseil